

# Certificat

## Assainissement

### Epuration - Traitement des eaux pluviales

## Sedi-pipe

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 09 Assainissement en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** **FRAENKISCHE FRANCE SAS**  
**Route de Brienne - Les Grands Champs - FR - 10700 TORCY-LE-GRAND**  
**Usine** **DE - 01987 SCHWARZHEIDE**

le droit d'usage de la marque QB 09 Assainissement pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



-34-02-291\_V1.1

**Décision de reconduction n° 766-34-02-291\_V1.1 du 18 avril 2023. Cette décision se substitue à la décision de reconduction n° 765-34-02-291\_V1 du 10 avril 2020**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable jusqu'au 30/01/2024. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n°17.1/15-291\_V1.1

### - Caractéristique de mise en œuvre

- Caractéristiques dimensionnelles
- Caractéristiques mécaniques

### - Caractéristique de Fonctionnalité

- Etanchéité

**Ce certificat comporte 1 page.**

**Correspondant :**

Marie-Cécile TROUILHE

Courriel : [marie-cecile.trouilhe@cstb.fr](mailto:marie-cecile.trouilhe@cstb.fr)

Tél. : 01 64 68 82 81

Par délégation  
du Président



Florian RASSE